

Lettre de rentrée 2017

Communication du collège des IA IPR

Lors de sa venue dans notre académie à la rentrée scolaire, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a insisté sur la confiance que l'institution accordait aux enseignants, acteurs essentiels de l'école, à leur capacité à faire réussir les élèves, à suivre et à aider les plus fragiles dans le cadre d'une école ouverte et inclusive, promouvant les valeurs de la république et refusant les discriminations.

En ce sens, la rentrée 2017 marque une nouvelle étape dans l'organisation des enseignements du collège. Les équipes pédagogiques et les équipes éducatives auront davantage de souplesse dans l'organisation de leurs enseignements et de leurs missions afin de construire un parcours de réussite pour chaque élève dans le cadre d'un suivi renforcé et d'un parcours d'orientation choisi. Le plan numérique qui est déployé pour la seconde année dans l'académie permettra de favoriser ces évolutions.

Nous attirons donc votre attention sur les nouvelles mesures qui seront appliquées lors de cette année scolaire dans les collèges en aménagement de la réforme mise en œuvre depuis la rentrée 2016.

L'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et de préparer à l'exercice de la citoyenneté. Afin d'aider les élèves à acquérir la maîtrise des savoirs fondamentaux qui y sont définis, les élèves volontaires auront un accompagnement après la classe pour faire leur travail personnel dans le calme, dans le cadre du programme « **devoir faits** ».

Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement personnalisé (AP) sont maintenus. À l'issue du cycle 4 chaque élève doit avoir bénéficié de chacune de ces formes d'enseignements complémentaires. Toutefois, les EPI s'ils se rattachent toujours obligatoirement aux programmes n'ont plus de thématique réglementaire et leur nombre n'est plus imposé sur l'année ou sur le cycle.

La maîtrise des langages reste un enjeu prioritaire de toutes les disciplines, et particulièrement dans le contexte académique. A ce titre, l'apprentissage des langues vivantes étrangères ou régionales est renforcé. Par ailleurs, l'apprentissage d'une (Discipline non Linguistique) DNL est désormais possible au collège, un enseignement commun ou un enseignement complémentaire pouvant être dispensé en partie dans une langue vivante étrangère, ou régionale.

L'horaire des langues anciennes est également renforcé. Trois heures hebdomadaires peuvent y être consacrées en 4^e et en 3^e.

Au niveau du lycée, dans le cadre du **continuum bac - 3 / bac + 3**, les équipes pédagogiques assureront le suivi des élèves en les aidant à choisir l'orientation la plus à même de leur donner accès à un parcours d'excellence. Cet accompagnement personnalisé de chaque élève, dans une liaison collège-lycée, doit trouver son origine dès la classe de 3^{ème} compte tenu du déterminisme qu'implique l'orientation en sortie de l'école obligatoire. Il s'agit, en équipe, le plus en amont possible, de les préparer à l'enseignement supérieur.

Billet de rentrée de l'IA IPR d'Économie et gestion

Après plusieurs années dans l'académie de Limoges, je rejoins l'académie de La Réunion avec enthousiasme et engagement au service de monsieur le Recteur.

Monsieur Jean-Claude Bonnet m'accompagnera en ce début d'année avant de quitter ses fonctions d'IA-IPR fin octobre 2017. Je le remercie pour le partage de son expérience et de sa connaissance de l'académie.

La déclinaison de nos missions, et plus particulièrement en Economie-gestion, s'inscrit dans le préambule ci-dessus de la lettre de rentrée 2017 avec cette volonté de «ne laisser aucun élève au bord du chemin», thématique développée par l'AFAE (Association Française des Acteurs de l'Éducation). Nos disciplines disposent d'atouts pédagogiques pour mobiliser les élèves et accompagner la construction d'un parcours éducatif et professionnel.

Plus particulièrement cette année, les pratiques professionnelles s'attacheront aux priorités annoncées dans la circulaire de rentrée n°2017-045 du 9-3-2017 pour « créer une école de la confiance » au service de la bienveillance et de l'excellence afin de reconnaître et développer tous les potentiels des apprenants. Plus que d'autres, l'académie de La Réunion exige d'être pro-actif afin d'adapter en continu son enseignement par une différenciation pédagogique tout en veillant à une communication positive, au service d'une mission clé ainsi mentionnée dans le référentiel des compétences du métier du professorat du 25 juillet 2013 : « organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ».

Cette année scolaire doit consolider deux axes de travail déjà présents l'an dernier :

- **Le parcours Avenir** : il s'adresse à l'ensemble des élèves de la 6^{ème} à la terminale, avec l'opportunité d'engager des actions pour une connaissance de la filière technologique en amont dès le collège, puis à la préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur. L'Economie-Gestion, par le croisement de nombreuses disciplines et son interdisciplinarité, trouve sa place à différents niveaux de la scolarité pour favoriser la réussite scolaire. **En aval, l'entrée en IUT des bacs technologiques et l'entrée en BTS des bacs professionnels** se doivent d'être accompagnées sur le plan pédagogique par la formalisation d'un dispositif de **continuum bac-3 bac+3**.

- **La transmission des valeurs de la République** :

Au-delà des enseignements juridiques qui enrichissent l'Enseignement Moral et Civique (EMC), d'autres liens existent en référence à nos multiples spécialités. L'objectif de L'EMC est d'associer dans un même mouvement la formation du citoyen et la formation de sa raison critique à travers le débat argumenté, les jeux de rôle ou l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) en filigrane dans tous les enseignements d'Economie-Gestion.

Enfin, sur le plan pédagogique, le nouveau dispositif «**Devoirs faits**» dépasse le collège pour sensibiliser tous les acteurs à la problématique du travail personnel en classe ou hors classe.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actu_2017/80/4/vademecum_devoirs_faits_eduscol_800804.pdf

Information sur le corps professoral :

Avec Jean-Claude Bonnet, nous souhaitons la bienvenue aux 6 stagiaires qui rejoignent l'Éducation Nationale et aux nouveaux professeurs en provenance d'académies métropolitaines.

A partir de cette rentrée, Philippe CADET, IA IPR stagiaire, sera remplacé par une nouvelle chargée de mission Sandrine COUTURIER professeure en BTS MUC au lycée Nelson Mandela.

Quelques nouvelles institutionnelles avec deux innovations majeures pour les STS :

- *La reconnaissance de l'acquisition de blocs de compétences* par les candidats préparant l'examen du BTS dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103579

En conséquence de nombreux BTS seront reconfigurés à minima, au niveau de la certification.

- *Un réaménagement des enseignements d'Economie-Droit et de Management* qui se substitueront au programme de 2008 concernant l'épreuve commune de huit BTS Tertiaires.

Il est donc prévu pour la rentrée 2018, une réécriture de plusieurs BTS :

- ✓ BTS Tourisme et TPL (Transport et Prestation Logistique), au niveau de la certification ;
- ✓ les deux BTS commerciaux : BTS NRC (Négociation des Relations Commerciales) et MUC (Management des Unités Commerciales), distinctement pour prendre en compte l'évolution des métiers ;
- ✓ les deux BTS administratifs : BTS AM (Assistant Manager) et AG (Assistant de Gestion) PME PMI ;
- ✓ les trois BTS relevant de l'hôtellerie-Restoration dans la continuité de la rénovation de la filière STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration dont la 1ère session du baccalauréat se tiendra en juin 2018.

Le nouveau BTS Assurance entre dans sa première année d'application avec la prise en compte de l'évolution des métiers de l'assurance et l'importance de la digitalisation des activités.

Concernant la filière de l'expertise comptable, une réflexion est conduite avec la profession pour une rénovation du DCG et DSCG.

Le dispositif de communication institutionnelle et disciplinaire

Au niveau académique, le site Economie Gestion est en cours de reconfiguration et se trouve donc momentanément indisponible. J'en profite pour remercier les professeurs qui apportent des ressources précieuses au service d'une mutualisation des productions.

En attendant, vous pouvez faire usage de « Twitter » (<https://twitter.com/ecogestreunion>) et de la chaîne YouTube (<https://www.youtube.com/channel/UCaqtVQAm6bKua8oeJOPE2dg>) économie-gestion de l'académie.

De nombreux autres sites académiques offrent une veille scientifique et pédagogique. A titre d'exemple vous trouverez à l'adresse suivante : <http://economie-gestion.ac-creteil.fr/spip.php?article494>

le compte rendu d'un dernier séminaire : **quel impact du numérique sur les métiers de services ?** Dont les retombées sont majeures sur l'évolution de nos disciplines et contenus d'enseignements.

Au niveau national, je rappelle aux nouveaux arrivants,

- ✓ le site national EDUSCOL :
Pour effectuer une recherche thématique, l'utilisation d'Edu'bases est accessible ici : <http://eduscol.education.fr/cid57544/edu-bases-des-usages-repertoires-pour-les-enseignants.html>
- ✓ les différents centres de ressources : Eduscol, Cr-com (RH – Sciences de gestion – Management – Eco droit) CRCF (comptabilité-Gestion), Certa (tout le numérique – PFEG), CRCM-TL (mercatique, communication- Transport).
- ✓ la lettre d'information périodique avec Edu_num (ancien Tic'Edu) accessible en ligne : <http://eduscol.education.fr/ecogest>

Par ailleurs, la sécurité des échanges par voie de messagerie électronique exige d'utiliser votre messagerie professionnelle académique (ac-reunion.fr) au risque de non diffusion.

L'usage de la liste de diffusion académique, regroupant l'ensemble des professeurs, me permettra de communiquer tout au long de l'année.

Valorisation de l'Economie Gestion

Je vous encourage à utiliser les différents dispositifs ci-dessous, non limitatifs, au service de la discipline :

- ✓ *Le prix lycéen du livre d'économie* : une idée de projet pédagogique pour illuminer l'enseignement de l'économie dans les classes, encourager la lecture de livres économiques à tous les niveaux l'enseignement d'exploration SES ou PFEG, élèves des séries ES et STMG.: <http://eduscol.education.fr/cid90517/le-prix-lyceen-de-l-economie-2016.html>
- ✓ *Les cafés économiques* : http://eduscol.education.fr/pid26573/webtv.html?mode_player=1&theme=395&video=308989
- ✓ *Le Concours général des lycées pour la classe de terminale* : <http://eduscol.education.fr/pid23173/concours-general-des-lycees-et-des-metiers.html>
- ✓ Les différents concours, tournois et trophées propres aux différentes spécialités de STS.

Les résultats aux examens

Résultats du baccalauréat session 2017 :

Le taux de réussite global est de 87 % pour les 11 584 candidats. Il se rapproche toujours un peu plus du taux national de 87,9% mais avec une disparité observée entre les différentes voies :

	<i>Répartition des effectifs</i>	<i>Taux de réussite au baccalauréat</i>
Voie GENERALE	46,00%	92,80%
Voie TECHNOLOGIQUE	25,00%	86,2 % (-1,1pt)
<i>Dont STMG</i>	14 % (moitié des effectifs de la voie technologique avec 1610 présents)	83,2 % (-1,5 pt) contre 89 % national
<i>Dont Hôtellerie-Restoration</i>	0,7 % (une seule section de 22 élèves)	95,5 % (93,5 % national)
Voie PROFESSIONNELLE	29,00%	79,7

Les résultats observés à l'issue du premier groupe d'épreuves auguraient de cette baisse continue avec 63,2 % (-4 points sur l'an dernier) contre 77,2 % au national.

Le nombre de mentions est faible avec 34,55 % dont seulement 9,4% de mentions bien et très bien.

Ce constat mérite attention, c'est pourquoi je vous renvoie aux éléments d'analyse apportés dans la lettre de rentrée 2016 rédigée par Jean-Claude BONNET et que je me permets de porter en annexe compte tenu de son actualité.

Résultats des différents, BTS pilotés par l'académie session 2017 :

Résultats des candidats de La Réunion au BTS

<i>BTS pilotés par l'académie</i>	<i>Taux de réussite</i>
Négociation des Relations Commerciales	75,60%
Management des Unités Commerciales	79,00%
Commerce International	88,2%
Assistant Manager	75,70%
Comptabilité Gestion	77,40%
SIO option SISR	51,70%
SIO option SLAM	57,50%
Assistant de Gestion PME PMI	64,30%
Professions Immobilières	60,00%

Informations générales :

Formation continue

- *Inscription au PAF* : En dehors des actions à public désigné axées principalement sur les futures rénovations de BTS, vous pouvez vous inscrire aux actions proposées à candidature individuelle à l'adresse suivante (**avant le 8 septembre 2017**) :

<https://www.ac-reunion.fr/personnel-carriere/la-formation-des-personnels/le-paf-mode-demploi.html>

- *Le dispositif FIL (Formations d'initiative locale)* : chaque établissement peut nous transmettre des demandes de formation via une équipe de professeurs disciplinaires ou pluridisciplinaires.

Afin de pouvoir élargir l'offre de formation et renforcer le vivier de formateurs, n'hésitez pas à nous faire part de propositions d'intervention sur l'une ou l'autre de vos différentes disciplines.

Mise en place du PPCR (Parcours Professionnel, Carrières, Rémunération)

Ce nouveau dispositif traduit le passage d'une dynamique d'inspection vers une autre forme d'accompagnement au service du développement professionnel. En l'occurrence, il nous invite à redéfinir les modalités d'un accompagnement individuel et collectif en amont et en aval de ces rendez-vous de carrières. Une réflexion de tous les acteurs partenaires permettra d'asseoir les fondements d'une approche contractualisée au service d'une meilleure professionnalisation.

Les exigences de réussite de nos élèves nous conduisent à développer des pratiques qu'il nous faut mutualiser concernant principalement :

- L'utilisation du numérique pédagogique (pédagogie de projet, évaluation formative, personnalisation des apprentissages).
- Le suivi et l'accompagnement des élèves (différenciation pédagogique, le travail personnel proposé aux élèves dans et hors la classe, le travail en équipes, projet personnel des élèves).
- L'évaluation des acquis des élèves (modes, modalités, supports) dont la place du travail à faire hors ou dans la classe.

Au-delà de la communication des modalités réglementaires liées aux inspections, l'accompagnement par des visites conseils ne dispense pas des habitudes de communication d'un dossier en début de séance, à savoir :

- une fiche pédagogique et une fiche de déroulement de cours,
- les documents distribués aux élèves pendant la séance observée,
- la photocopie des pages du manuel de la classe utilisées au cours de la leçon,
- le corrigé des polycopiés éventuellement complétés par les élèves,
- une copie du cahier de textes de la classe ou l'accès au cahier numérique,

Pour conclure, nous aurons très prochainement le plaisir avec Jean-Claude Bonnet de rencontrer les équipes en établissement afin de partager tous ces éléments ci-dessus et d'être à l'écoute de vos projets ou déroulement de votre carrière professionnelle.

Nous vous remercions pour votre engagement au service de l'Éducation Nationale et vous souhaitons une très bonne année 2017-2018.

Marie-Agnès LESTRADE

ANNEXE : Éléments d'analyse des résultats au baccalauréat STMG (lettre de rentrée 2016)
Jean-Claude BONNET, IA-IPR Economie-Gestion

L'observation de la population scolaire permet de faire plusieurs constats :

- une hausse du taux de passage des élèves du collège vers les secondes générales et technologiques,
- une mise en œuvre d'accompagnement et de suivi pédagogique qui rend le redoublement exceptionnel,
- une orientation vers STMG en fin de seconde générale et technologique de l'ordre de 18 % à La Réunion par rapport à la moyenne nationale de 11 %,
- une hausse du taux d'orientation en STMG, 20 % des sortants de seconde générale et technologique sont affectés en 1^{ère} STMG à la rentrée 2016.

L'augmentation des flux d'élèves vers la filière STMG est à mettre en parallèle avec le niveau d'exigence des programmes et des épreuves du baccalauréat post réforme.

En ce qui concerne le taux de réussite au baccalauréat technologique, la série STMG voit une chute progressive de ses taux depuis 2014, année de la première session de ce baccalauréat post réforme. Si l'écart négatif est de 0,7 point sur le plan national entre 2014 et 2016, l'écart est plus conséquent à La Réunion (- 3,4 points).

Le constat effectué, il reste à réfléchir aux solutions pédagogiques à mettre en place pour aider les élèves orientés en STMG à mieux réussir. Pour atteindre cet objectif, les points qui suivent sont soumis à votre réflexion pour orienter votre pratique pédagogique :

- l'utilisation d'une démarche inductive est une pratique pédagogique incontournable pour amener les élèves à la compréhension des notions théoriques – partir de situations concrètes pour aboutir à la théorie qui sera de ce fait mieux assimilée,
- l'aide méthodologique doit viser principalement trois objectifs : la compréhension des textes (lecture et analyse des sources documentaires), le décryptage des consignes et la rédaction d'écrits structurés et argumentés. Cela constitue une réponse aux difficultés que rencontrent les élèves face à la langue française et une aide pour répondre aux exigences des épreuves du baccalauréat STMG. L'accompagnement personnalisé et les heures dédoublées sont des espaces de temps les mieux appropriés pour la mise en place de ces démarches.
- le travail à la maison constitue un autre champ vers lequel les professeurs doivent aussi investir ; il permet de développer l'autonomie mais aussi rendre les élèves acteurs de leur propre formation. Cela passe par un poids raisonnable dans le travail à faire, par une régularité pour conférer des habitudes et par un contrôle du travail réalisé.
- la formation des élèves aboutit à une évaluation terminale en fin de cycle permettant la délivrance du baccalauréat technologique. Des entraînements réguliers et progressifs doivent permettre de préparer les élèves aux épreuves écrites du baccalauréat. Outre ces évaluations sommatives similaires aux sujets d'examen, il est nécessaire de procéder à de contrôles courts mais réguliers (rythme hebdomadaire) des apprentissages ; ils peuvent prendre une forme orale ou écrite. L'amélioration du contenu des évaluations (le contenu au-delà de la forme) ne peut se faire qu'en contrôlant l'assimilation des notions théoriques c'est-à-dire s'assurer que les leçons sont mémorisées et comprises.